



Conseil économique et social

Distr. générale
31 mars 2014
Français
Original : anglais

Commission de la population et du développement

Quarante-septième session

7-11 avril 2014

Point 2 de l'ordre du jour provisoire*

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Rapport du Bureau de la Commission de la population et du développement sur les travaux de ses réunions intersessions

Additif

Introduction

1. Le présent document résume les conclusions et recommandations formulées aux réunions intersessions du Bureau de la quarante-septième session de la Commission de la population et du développement, qui ont eu lieu au Siège de l'Organisation des Nations Unies les 26 février, 12 mars et 2 avril 2014.

A. Organisation des travaux de la quarante-septième session de la Commission

2. Ayant examiné le document portant sur l'organisation des travaux de la quarante-septième session, le Bureau a décidé de le modifier afin d'indiquer que les deux exposés des orateurs de marque prévus le lundi 7 avril à midi et le mardi 8 avril à midi seraient suivis d'un débat. Il a également décidé d'y faire figurer comme suit l'intitulé de la table ronde : « La Conférence sur la population et le développement au-delà de 2014 : un programme inachevé ».

3. Compte tenu de la nécessité de faire participer effectivement les acteurs de la société civile à la quarante-septième session de la Commission, qui est mentionné dans la résolution [67/250](#), intitulée « Organisation de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au suivi du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement au-delà de 2014 », le Bureau a décidé de proposer à la Commission de réserver 10 minutes, à la fin de chaque

* [E/CN.9/2014/1](#).



réunion où le point 4 aura été abordé, à l'écoute des déclarations des représentants des organisations non gouvernementales.

B. Orateurs de marque et intervenants

4. Outre M^{me} Nafis Sadik, qui prendra la parole devant la Commission le 7 avril, le Bureau a invité M. David Lam, professeur au département d'économie et professeur-chercheur au Centre d'études sur la population (Population Studies Center) de l'Université du Michigan, qui s'exprimera le 8 avril sur le thème « Population et développement durable dans le contexte du programme de développement pour l'après-2015 ».

5. Le Bureau a également décidé que la table ronde prévue le mercredi 9 avril, de midi à 13 heures, réunirait les intervenants suivants : M^{me} Carmen Barroso (Brésil), Directrice régionale (hémisphère Ouest) de la Fédération internationale pour la planification familiale; M^{me} Oluwafunmilola (Lola) Dare (Nigéria), Directrice générale du Centre de formation, de recherche et de développement en sciences de la santé; et M. Gamal Serour (Égypte), professeur d'obstétrique et de gynécologie et Directeur du Centre islamique international d'études et de recherches sur la population de l'Université al-Azhar.

C. Résolutions et décisions

6. Compte tenu des nouvelles dispositions relatives aux thèmes annuels du Conseil économique et social contenues dans la résolution 68/1 de l'Assemblée générale, le Bureau a recommandé à la Commission de reporter en 2015, à sa quarante-huitième session, le choix du thème de sa quarante-neuvième session, qui se tiendra en 2016.

7. Le Bureau s'est également demandé s'il devait recommander à la Commission d'adopter une résolution sur le thème spécial de la quarante-septième session, à savoir « Évaluation de l'état de la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement ».

8. Après avoir examiné attentivement les opinions émises par les membres du Bureau, dont la plupart, s'exprimant au nom de leur groupe régional, étaient favorables à un texte négocié au sein de la Commission, le Président a décidé de proposer un projet de résolution.

D. Participation des organisations non gouvernementales

9. Le Bureau a examiné le paragraphe 10 de la résolution 67/250, dans laquelle l'Assemblée générale « [s]ouligne qu'il est nécessaire que les acteurs de la société civile, en particulier les organisations non gouvernementales, participent utilement à la quarante-septième session de la Commission, selon qu'il conviendra, compte tenu de la pratique établie et de l'expérience acquise à la Conférence internationale sur la population et le développement ».

10. Selon l'annexe de la résolution 1993/4 du Conseil économique et social, les organisations non gouvernementales qui n'étaient pas dotées du statut consultatif

auprès du Conseil pouvaient adresser une demande d'accréditation au secrétariat de la Conférence, qui était chargé de recevoir et d'évaluer à titre préliminaire, conformément aux dispositions de la résolution, les demandes d'accréditation émanant d'organisations non gouvernementales souhaitant participer à la Conférence et à ses préparatifs. La procédure était exposée plus en détail dans l'annexe de la résolution.

11. Le Bureau a prié le secrétariat d'établir une procédure permettant aux organisations non gouvernementales qui ne sont pas dotées du statut consultatif auprès du Conseil de demander leur accréditation pour la quarante-septième session. Une liste d'organisations de cette catégorie, sélectionnées par le secrétariat sur la base des critères énoncés dans l'annexe de la résolution 1993/4 du Conseil, sera soumise à la Commission le 7 avril au matin, pour approbation.

E. Adoption de la plateforme PaperSmart

12. Conformément aux objectifs fixés par le Secrétaire général pour améliorer l'efficacité de l'Organisation, réduire son empreinte carbone et fournir aux États Membres davantage de services accessibles en ligne, le Bureau a décidé d'adopter le modèle PaperSmart, qu'utilise le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, pour la gestion des documents de la quarante-septième session de la Commission.
